

CORPORATE NEWS

Numéro 1 - Avril 2017
JAB 1920 Martigny

La santé en entreprise

Les priorités en 2017

Pages 1-2

Prévoyance professionnelle

Une solution adaptée aux défis actuels et futurs

Page 3

Portrait d'entreprise

Groupe Kistler

Page 4



Assuré. Là. Maintenant.



La santé en entreprise Trois axes prioritaires en 2017

En 2017, nos spécialistes CorporateCare mettent 3 thèmes-clés en avant pour encore mieux soutenir les entreprises clientes du Groupe Mutuel dans la gestion des absences et de la santé des collaborateurs.

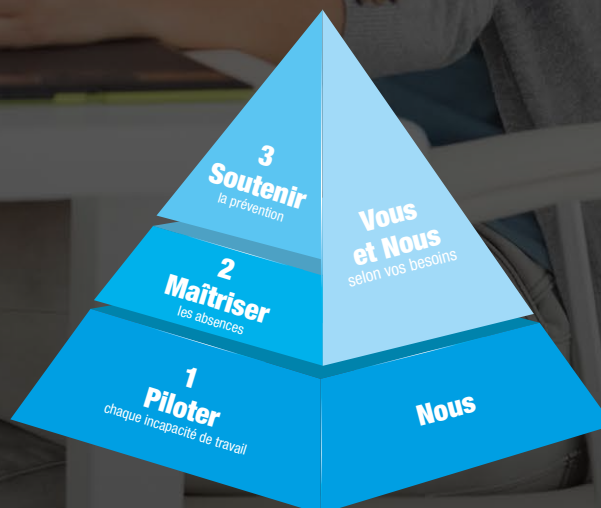
Ces 3 sujets phares sont la réinsertion, la présence performante des collaborateurs et l'ergonomie.

Aujourd'hui, toute entreprise suisse est confrontée à une vive concurrence sur les marchés et à la pression sur les marges. La productivité des collaborateurs est donc un facteur crucial pour le succès de l'entreprise.

Ainsi, le taux d'absences et la santé des collaborateurs ont un impact direct sur le résultat financier. C'est là que nous agissons pour vous soutenir dans vos objectifs.

Pour gérer les absences et promouvoir la santé en entreprise, le programme CorporateCare du Groupe Mutuel comporte trois niveaux d'intervention.

La pyramide illustre ces trois champs d'action et la collaboration étroite entre vous en tant qu'employeur et nous en tant que votre assureur entreprise pour l'indemnité journalière maladie, l'assurance-accidents selon LAA ou bien la prévoyance professionnelle de vos collaborateurs. (Suite en page 2)



eCORPORATE NEWS

Scannez et découvrez la version digitale de votre journal



Edito

Digitalisation - Révolution industrielle 4.0?

Gardons l'être humain et le client au centre de nos préoccupations!

Après l'invention de la machine à vapeur (1.0), de la production en série, de la taylorisation (2.0), de l'électronique et des ordinateurs (3.0), la fin du XX^e siècle nous apporte les technologies de l'information, la mise en réseau dans la production et des services 4.0.

On n'arrête pas le progrès et les enjeux sont majeurs pour l'économie comme pour l'homme qui doit pouvoir évoluer sereinement et en santé dans ce nouveau monde. C'est bien le but de nos 3 piliers de notre pyramide CorporateCare. Depuis près de 15 ans, nous la revisitons pour l'adapter aux nouveaux défis qui nous font face. Au sommaire de ce numéro, notre rappel des outils CorporateCare à votre service, mais aussi les nouveautés en matière de prévoyance professionnelle et de LAA.

Vous êtes nombreux à nous avoir rejoints au 1^{er} janvier 2017. Ce sont aujourd'hui plus de 20'000 entreprises qui ont confié leur assurance-accidents (LAA), leur prévoyance professionnelle ou leur perte de gain maladie à une société membre du Groupe Mutuel.

Merci de cette confiance. Vous êtes au centre de nos préoccupations et si par nos outils informatiques, nous voulons vous faciliter la vie, votre gestionnaire attiré et votre Account Manager sont là, maintenant pour un dialogue humain, sain et robotatif. Contactez-nous et nous vous servirons avec plaisir, là, maintenant.

Un souhait, une remarque?

mamuller@groupemutuel.ch

Excellente lecture et merci de votre fidélité.



Marc-André Müller
membre de la direction
Responsable Key Account Management

CorporateCare

La santé en entreprise

Pour 2017, nos spécialistes CorporateCare ont sélectionné un thème-clé par niveau d'intervention dans le but d'y sensibiliser nos entreprises clientes plus particulièrement et d'y focaliser les mesures. Ces trois axes prioritaires de la gestion des absences et de la santé sont la réinsertion, la présence performante des collaboratrices et collaborateurs ainsi que l'ergonomie.

1. Piloter chaque incapacité de travail: la réinsertion au centre

Le premier niveau, le fondement de toutes les mesures du programme CorporateCare, se concentre sur la gestion optimale des absences annoncées à l'assureur par l'entreprise.

En 2017, nos spécialistes consacrent une attention particulière à la réinsertion de vos collaborateurs après une absence de moyenne ou longue durée.

Il s'agit de connaître la problématique du retour au travail, d'intégrer le réflexe de communiquer au plus tôt avec les divers acteurs (collaborateur concerné, médecin traitant, employeur, AI, assureur, etc.) et de déployer un dispositif optimisant la reprise de travail. Car vos collaborateurs sont votre actif le plus précieux.

2. Maîtriser les absences:

objectif présence performante

Au 2^e niveau, notre CorporateCare vous accompagne avec diverses interventions sur mesure pour mieux maîtriser la gestion de vos absences.

En 2017, nos experts mettent en avant l'importance de l'engagement et la formation des dirigeants et cadres pour parvenir à l'objectif de la présence performante des collaborateurs.

En premier lieu, il importe de se doter d'un processus efficace et transparent de gestion des absences et d'une systématique dans le traitement des cas. Nous pouvons vous soutenir dans la mise en place d'une démarche globale au sein de votre entreprise, conduisant à améliorer la gestion et le suivi de l'ensemble de vos absences.

Nos expériences et chiffres le prouvent – une

méthode transversale et cohérente dans la gestion des absences permet de réduire son taux, de prévenir l'absentéisme et contribue à un climat de confiance au sein de l'entreprise.

3. Soutenir la prévention:

focus sur l'ergonomie

Au 3^e niveau de la pyramide, nos spécialistes analysent vos besoins en termes de prévention des risques. Nous pouvons vous orienter vers les prestataires les plus compétents et vous soutenir dans la réalisation de vos mesures.

En 2017, le thème fort est la promotion de la santé moyennant l'ergonomie. Plus concrètement, il s'agit de vous fournir l'expertise nécessaire afin de prévenir les troubles de l'appareil locomoteur de vos collaborateurs.

Dans cette démarche, vous pouvez bénéficier de conseils sur la prévention de maux physiques (dos, nuque, cervicales, etc.) concernant par exemple les gestes et postures ou le port de charges.

En outre, notre analyse vous permettra de mieux cerner vos risques quant à l'ergonomie et d'activer des mesures pour les éviter. A titre illustratif, citons l'adaptation des postes de travail pour réduire les sollicitations excessives ou «néfastes».

Comment profiter de notre expertise

CorporateCare?

Pour en savoir plus sur l'actualité de notre programme CorporateCare, consultez notre site internet www.groupemutuel.ch/corporatecare

et abonnez-vous à notre newsletter CorporateCare via l'adresse e-mail corporatecare@groupemutuel.ch.

En tant qu'entreprise cliente du Groupe Mutuel, vous pouvez accéder à notre plateforme sécurisée www.corporatecare.ch qui propose de précieuses informations sur la gestion des absences et de la santé en entreprise. Votre Account Manager attiré vous transmettra sur demande le mot de passe pour y accéder.

Besoin de conseils ou d'informations?

Contactez-nous: corporatecare@groupemutuel.ch



Révision LAA

Nous vous l'annonçons dans notre dernière édition, la révision LAA est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2017.

Quelques changements à connaître :

- > Votre employé est assuré dès le jour où débute le rapport contractuel de travail (cela peut être un dimanche si c'est le premier du mois par exemple).
- > Pour tenir compte des mois à 30 ou 31 jours, l'assurance cesse de produire ses effets à l'expiration du 31^e jour qui suit la fin des rapports de travail (auparavant 30^e jour).
- > Dans le même esprit, l'assurance peut être prolongée (assurance par convention) pendant six mois (avant 180 jours).
- > Au niveau des risques assurés, la liste des lésions corporelles assimilées à un accident est exhaustive.
- > Les rentes sont servies en tenant compte des autres prestations servies dès l'âge ordinaire de la rente.
- > Quant au domaine d'activité de la Suva, il a été précisé notamment pour les entreprises de vente sans activité de production qu'elles peuvent dès le 1^{er} janvier 2018 être assurées par les assureurs privés (article 66, al 1 lettre e)

Vous pouvez retrouver la loi et l'ordonnance LAA sur

www.groupemutuel.ch/revisionlaa

Prévoyance professionnelle (LPP)

Deux fondations de prévoyance parfaitement adaptées aux défis actuels et futurs

Situation financière parfaitement saine et solide pour nos fondations LPP

Avec un degré de couverture moyen projeté au-dessus de 116% en fin 2016, les deux fondations de prévoyance professionnelle du Groupe Mutuel disposent de solides réserves pour supporter les variations des marchés financiers et assumer les prestations promises. Et les conseils de fondation ont souhaité que les assurés en bénéficient directement.

Intérêt de 1,75% pour 2017!

Poursuivant sur la lancée des années précédentes, un intérêt supplémentaire sera à nouveau attribué en 2017 ! Pour tous les assurés des entreprises affiliées auprès de l'une des deux fondations de prévoyance du Groupe Mutuel en 2016, le taux d'intérêt légal de 1% est majoré de 0,75% en 2017.

Avec un intérêt total de 1,75% comptabilisé sur l'entier des avoirs accumulés, nos assurés bénéficient ainsi d'une rémunération parmi les plus élevées du secteur du 2^e pilier, et ce depuis plusieurs années. Il s'agit là d'un avantage essentiel en vue de la constitution du capital destiné à la retraite.

Rejoignez-nous dès maintenant et bénéficiez d'une solide solution de prévoyance professionnelle!

C'est à l'employeur et à la commission paritaire de chaque entreprise qu'appartient la responsabilité de choisir, conjointement, la meilleure solution d'assurance LPP pour l'ensemble du personnel. Au moment de ce choix, l'entreprise doit être avisée des avantages et des inconvénients de chacune des solutions de prévoyance. Entre autres, les éléments suivants peuvent varier d'une fondation à une autre:

- > Degré de couverture
- > Taux d'intérêt technique
- > Intérêts crédités sur les avoirs de vieillesse
- > Taux de conversion
- > Frais liés à l'encouragement à la propriété du logement, rachats, etc..

La comparaison peut rapidement s'avérer compliquée, raison pour laquelle nous vous conseillons volontiers pour vous proposer une solution adaptée aux défis de la prévoyance professionnelle.



**Profitez-en
et demandez-nous
une offre!**

Votre contact:
Groupe Mutuel
Jacky Balet
Rue des Cèdres 5
Case postale
1919 Martigny
Tél. 058 758 37 23
jbalet@groupemutuel.ch



Prévoyance professionnelle (LPP) Nouveau droit du divorce

Au 1^{er} janvier 2017, de nouvelles dispositions, relatives au droit du divorce, règlent le partage de la prévoyance entre les ex-conjoints.

La répartition des avoirs, applicable jusqu'ici seulement pour les assurés actifs, sera désormais étendue aux bénéficiaires de rentes d'invalidité et de retraite. Le moment décisif pour déterminer les sommes à partager correspondra, désormais, à la date d'ouverture de la procédure de divorce, et plus à sa clôture. Les parts minimales et sur-obligatoires du transfert entre les époux seront définies.



Assurance-maladie (AOS et LCA) Divisibilité de la prime

Ensuite du jugement du Tribunal fédéral du 3 décembre 2015, tous les assureurs maladie ont été appelés à réviser leur système de divisibilité de la prime. Cette modification concerne la facturation des primes de nos produits AOS et LCA pour les nouveau-nés, les arrivées en Suisse et les départs à l'étranger ainsi que les décès qui arrivent en cours de mois.

Les détails de cette modification sont accessibles via le lien suivant sur votre version électronique du Corporate News:

www.groupemutuel.ch/fr/corporateneews

Par passion des mesures



Soutien en gestion de la santé

En tant qu'entreprise industrielle, le Groupe Kistler accorde une importance particulière à la sécurité au travail et à la prévention des accidents. Ses chiffres clés des accidents en témoignent.

Après avoir procédé à l'analyse de la gestion de la santé en entreprise, le Groupe Kistler, en 2016, s'est engagé à développer la gestion des absences et de la santé. Le Groupe Mutuel, en sa qualité d'assureur indemnité journalière en cas de maladie pour les collaborateurs en Suisse, a mis sur pied une formation de deux demi-journées basée sur son programme CorporateCare. Ainsi, les dirigeants et les cadres du Groupe Kistler se sont penchés sur le thème des absences, les entretiens de retour et la réinsertion.

Yves Birchmeier, responsable des RH auprès du Groupe Kistler, explique la suite de la procédure: «Nous voulons instaurer une approche systématique pour la gestion des absences. Le Groupe Mutuel continuera de nous accompagner en 2017 et nous fait ainsi profiter de son expérience.» La collaboration en matière de case management sera intensifiée afin d'ébaucher suffisamment tôt des pistes favorisant une réinsertion progressive.

«S'agissant de prévention, nous avons planifié, en septembre, l'événement «le mois du stress» pour sensibiliser nos collaborateurs aux risques liés au stress pouvant conduire jusqu'au burnout. Dans ce domaine, le spécialiste CorporateCare du Groupe Mutuel nous fournira également de précieux conseils», ajoute Yves Birchmeier.

Les capteurs et les systèmes élaborés par l'entreprise Kistler repoussent les limites physiques pour mesurer les pressions, les forces, les accélérations et les couples. Qu'il s'agisse de capteurs de pression de cylindre dans un moteur de formule 1 ou de pesée dynamique d'un poids lourd avec envoi automatique d'une amende au propriétaire du véhicule – rien n'est trop complexe pour les ingénieurs lorsqu'une solution répondant aux exigences du client s'impose. Et ce n'est de loin pas tout.

Le Groupe Kistler, sis à Winterthur, est leader mondial des technologies de mesures dynamiques. La proximité avec les clients est déterminante. Ainsi, le groupe est présent avec des sociétés de distribution et de production sur 58 sites dans plus de 30 pays. Il compte aussi 4 centres de technologie et plus de 30 autres représentations sur tous les continents.

Une organisation qui favorise la proximité avec le client

Kistler produit une palette allant de capteurs jusqu'à des solutions de mesure complètes parfaitement adaptés aux besoins des clients et à l'évolution: la sécurité des véhicules, la conception et le contrôle de moteurs, la surveillance des processus industriels et le contrôle qualité ainsi que la réduction des émissions. En 2016, le chiffre d'affaires du groupe a atteint quelque 358 millions de francs, dont près de 70% sont réalisés dans des domaines en relation avec l'automobile. Le ratio d'investissement en recherche et développement s'élève à 10%. Grâce à 16 unités organisationnelles stratégiques couvrant 40 domaines d'application définis, l'entreprise offre des solutions au plus près des besoins des clients.

Des produits suisses de marque pour connaisseurs

Avec plus de 1'600 collaborateurs dans le monde, dont environ 600 à Winterthur, le Groupe Kistler est leader mondial de la technologie de mesure, un fait dont l'utilisateur final n'a probablement pas conscience car les capteurs sont des «travailleurs de l'ombre». Le site de production installé en Suisse reste important. 98% de la production sont destinés

à l'export, ce malgré le franc fort. En tant qu'entreprise industrielle comptant 9 sites de production au total, Kistler contrôle toute la chaîne du processus et est très flexible dans sa production. Selon le produit et le type de produit, le nombre par série peut ainsi varier entre une et plusieurs milliers de pièces. La qualité et la fiabilité sont des éléments décisifs. Bien qu'un site de production sis en Suisse entraîne des coûts importants, les prix des produits, du fait de l'avance technologique, sont néanmoins justifiés.

Pôle de technologie à Winterthur

La fascination pour la technique constitue un des principaux critères d'engagement. Un jeune ingénieur sera très motivé quand les chances de participer au développement d'un nouveau produit ou d'une solution système innovante sont réelles dès le début de son activité. La technologie de mesure est un domaine complexe. L'esprit d'équipe, l'orientation entrepreneuriale et le sens de l'échange sont primordiaux pour concevoir et peaufiner des solutions novatrices. Autant d'ingrédients qui composent cet esprit Kistler si particulier permettant aux collaborateurs, dont 60% d'ingénieurs, de vivre pleinement leur passion.

Ensemble vers l'industrie 4.0

Avec ses solutions en technologie de mesure, Kistler accompagne ses clients vers l'industrie 4.0, leur permettant de faire avancer les mégatendances. La 4^e révolution industrielle – la mise en réseau numérique de l'homme et de la machine – est pleinement engagée. Dans la fabrique intelligente de demain, les systèmes de finition et de montage seront pilotés et optimisés automatiquement. Avec toutes les interfaces conçues pour les nombreux processus industriels de finition, les systèmes de mesure de Kistler préparent le terrain pour l'industrie 4.0.

En savoir plus sur le Groupe Kistler:

www.kistler.com